



048  
COMMUNIQUE DE PRESSE N° /CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU  
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

22 MARS 2023

**Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :**

L'entreprise ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°013/AONO/MINEFOP/CIPM/CCCM-BEC/2022 du 12 décembre 2022 pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques devant assurer la maîtrise d'œuvre complète du Projet de Développement du Centre de Formation Professionnelle Rapide aux Métiers Industriels de PITOA, selon les conditions ci-dessous :

Soumissionnaires	Note Technique	Montant TTC vérifié (FCFA)	Score global	Délai d'exécution	Observations
Grpmt INNOV-DIDON CONSEILS/ENSERBAT BP : 30011 Yaoundé	79%	----	----	----	Eliminée pour non-respect du critère éliminatoire « Note technique inférieure à 80% »
ECTA BTP BP : 785 Yaoundé	----	----	----	----	Eliminée pour n'avoir pas complété une pièce administrative non-conforme après le délai réglementaire de 48 heures.
INTEGC BP : 11088 Yaoundé	86,5%	156 038 625	89,2%	----	Offres non mieux disante
Grpmt GENEX SARL/ARCHIBUSINES S SRL BP: 5563 Yaoundé	72%	----	----	----	Eliminée pour non-respect du critère éliminatoire « Note technique inférieure à 80% »
Grpmt NEW DESIGN BUILDSHINE/ATECS BP: 30320 Yaoundé	99,5%	159 978 645	99,11%	Vingt-six (26) mois	Offre mieux disante. Techniquement et financièrement satisfaisante. <b>Attributaire du Marché.</b>
BETA CONSULT BP: 5009 Yaoundé	64,75%	----	----	----	Eliminée pour non-respect du critère éliminatoire « Note technique inférieure à 80% »

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire du Marché est invitée à prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour la finalisation du projet du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEFOP, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le Présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

Yaoundé, le 22 MARS 2023

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ CIPM/MINEFOP
- ✓ SERVICE DU MARCHES
- ✓ INTERESSE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.

